

Crise du remplacement dans le Lot : des écoles au bord du craquage

Depuis la rentrée de septembre 2025, la FSU SNUipp 46 alerte la Directrice académique des services de l'éducation nationale sur les moyens dont dispose l'Ecole dans le Lot.

En effet dès la première quinzaine, la brigade de remplacement de 70 enseignants était grévée d'une partie de ses effectifs, la DASEN ayant fait le choix d'en affecter sur des postes ne relevant pas de remplacement, (collègues bénéficiant d'un temps partiel statutaire ou directeur·ices), pour toute l'année scolaire.

Nous voici maintenant quelques semaines avant l'hiver et ses microbes saisonniers que déjà les semaines se révèlent chaotiques selon les secteurs. Les écoles de Biars et de Figeac Chapou attaquent le « dur », tandis que les autres écoles se voient privées des journées dédiées aux décharges de direction pour le travail administratif. D'autres écoles souffrent en silence et les élèves sont répartis : Souseyrac en Quercy, Limogne, Luzech, Ca-tus, Cazals... et celles pour lesquelles nous n'avons pas été avertis. Nous dénonçons avec force ce manque de moyens. Le manque de remplaçant·e·s affecte en premier lieu les élèves, mais par ricochet, les familles, les enseignants et tout le personnel de l'école.

Ce manque de remplaçant·e·s joue sur les conditions d'apprentissages. Quoi qu'en dise notre hiérarchie, localement et au niveau départemental, les enfants pâtissent de conditions d'enseignement dégradées: remplaçant·e·s affecté·e·s en saupoudrage pour calmer les parents, et changeant plusieurs fois sur une même absence, surcharge dans les classes d'accueil, désorganisation des journées des classes et des services de récréation, de cantine...

Nous alertons sur les risques professionnels que fait peser ce manque de moyens : c'est épaisant pour les collègues qui doivent réorganiser les accueils en fonction des absences et absorber les élèves des classes impactées (parfois deux par école). Il se pose aussi des questions de sécurité dans certains cas. Et dernière trouvaille, certains inspecteurs nous demandent d'assurer le suivi des apprentissages des élèves, ce qui est illusoire, mensonger et impossible, alors même que donner de l'occupationnel aux élèves alourdit considérablement le travail des enseignants.



Les élèves ne sont pas juste une masse à répartir. Ils méritent mieux que ça. Face à cette situation, la Directrice Académique abreuve les directeurs et collègues de chiffres fantaisistes, où elle mélange moyens de remplacements, décharges de directions, journées de classes totales... pour noyer le poisson. Mais nos collègues et les familles vivent bien quotidiennement ces absences de remplacement.

Plutôt que d'organiser le remplacement à l'échelle locale, et de demander des moyens au rectorat, le choix a été fait d'un durcissement assumé des règles de remplacement à l'échelle départementale et nationale. Localement, on refuse des absences rémunérées à des collègues pour du soin et nationalement, on baisse de rémunération des personnels absents ou malades. Ce manque de remplaçants a été généré par le gouvernement. Ministre, Recteur et Dasen continuent de

clamer que pour faire du remplacement, il est nécessaire de fermer des classes. C'est un fantasme ! Les dirigeants voient ces réductions de postes comme une réserve magique, et c'est ainsi que nos écoles prennent le chemin de l'hôpital public qui est à genoux.

Nous attendons de la Dasen qu'elle effectue les recrutements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du service public d'éducation, et qu'à cette fin elle réclame les moyens au ministère.

Dans l'attente, la FSU-SNUipp 46 demande néanmoins aux familles de garder les enfants, dans la mesure du possible, quand leur enseignant n'est pas remplacé, et de se mobiliser pour exiger de la DASEN et de l'Education Nationale les moyens nécessaires pour assurer les remplacements et sa mission de service public d'éducation. La FSU SNUipp 46 appelle les collègues à ne pas organiser d'enseignements, nécessairement bancals et parcellaire, pour les élèves de leurs collègues non remplacés.



Communiqué de Presse FSU SNUipp 46
29 Nov. 25



Fédération Syndicale Unitaire pour l'Education, la Recherche, la Culture—Bulletin de la section départementale de la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565221279 Mail fsu46@fsu.fr Directeur de la publication : Céline Sompayrac Imprimé par nos soins Prix = 1 euro. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique des syndicats nationaux de la FSU 46. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès, ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565221279 Mail fsu46@fsu.fr N° ISSN 1268-0613 ; CPPAP : 1225S07627

N° 122 : Octobre - Novembre - Décembre 2025

EDITO : Un état pauvre dans une France riche

Un autre budget pour une autre société, plus juste, moins inégalitaire était le mot d'ordre de notre dernière mobilisation.

La croissance économique depuis l'après-guerre bien qu'irrégulière a été permanente et nous avons atteint un niveau de développement important nous plaçant dans le haut du classement des pays développés. Alors pourquoi ce constat? A quel moment le pays a-t-il cessé de croire à ses valeurs de justice sociale et de protection pour tous?

Un Etat endetté et en manque de ressources ne peut plus jouer son rôle en matière de santé, d'éducation de protection sociale et la pauvreté, la peur de l'accident de la vie qui fragilise et nécessite de l'aide rend vulnérable. Les bénéfices de la croissance auraient dû être redistribués avec davantage de justice vers les travailleurs qui participent largement à sa création mais depuis trente ans la politique libérale et son management agressif a été le modèle à suivre pour le privé comme le public, oubliant nos principes républicains fondateurs. L'individualisme devient la règle, le « cagnotage » est encouragé à l'excès (9000 milliards d'euros théorisés par une minorité de privilégiés).

L'utilité commune devant fonder les distinctions sociales est passée à la trappe et ceux qui se mettent au service des autres et qui jouent un rôle essentiel dans le lien et le bien-être de la société sont devenus invisibles et méprisés. Le footballeur, l'influenceur, le rentier, le spéculateur... qui n'ont pas de rôle majeur loin de là deviennent des privilégiés adulés et des modèles de réussite.

Il est urgent que l'État se ressaisisse de ses missions essentielles à la cohésion sociale et au bien-être de sa population, car après avoir chuté au niveau PISA et en termes de mortalité infantile (les chiffres pour le Lot sont particulièrement inquiétants), c'est l'indicateur de développement humain qui va partir à la baisse et ce déclassement ne peut mener qu'à l'extrémisme.

Il est temps de redresser la barre et après des années de promotion et de financement de la dissuasion nucléaire c'est indécent et scandaleux de nous demander plus de financement militaire et le sacrifice de nos enfants : non c'est un autre projet que la FSU a pour eux et c'est un autre budget que nous réclamons !

Anne Marie Bonhomme SNES—FSU

10 décembre 2025

LHOSPIALET PPDC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Retrouvez tous les stages organisés par la FSU dans le LOT en 2026 dans ce journal



INSTITUT DE RECHERCHES DE LA FSU

Page 1 : Edito

Page 2 : France Travail élections - EVARS 2nd degré

Page 3 : Santé & Prévoyance - Stages organisés dans le Lot

Page 4 : Crise du remplacement dans le Lot

France Travail élections

Au sein de France travail, il reste encore 10% environ d'agents de droit public.

Pour les défendre au sein des instances paritaires, ils disposent d'élus CCPLU. Les élections agents publics viennent de se terminer et la FSU sort renforcée de ces élections.

En Occitanie, la FSU gagne plus de 6 points par rapport aux élections de 2021 et sort première avec 57,23 % des voix, loin devant la seconde OS (CGT) avec 16,27% des voix.

La FSU Occitanie remporte donc la totalité des postes titulaires et suppléants.

Cette confiance nous oblige ! Nos valeurs et nos combats d'aujourd'hui et demain resteront : faire respecter nos droits, faire reconnaître nos métiers



et nos missions, garantir l'application du statut chaque jour, gagner des droits nouveaux nationalement et régionalement pour faire vivre notre statut.

Marc Réneaux—FSU Emploi

Education à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité dans le 2nd degré 20 ans de retard !

Négligence ou mauvaise volonté ?

L'Etat français n'a pas pris ses responsabilités en matière d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle : c'est un constat.

Les trois séances annuelles légales qui devaient être aux programme des élèves depuis 2001 n'ont pas été faites et l'Etat vient d'être condamné à la suite de la plainte déposée par le Planning familial, Sidaction et SOS Homophobie qui avaient saisi la justice en 2023.

On imagine aisément les conséquences pour la jeunesse d'un tel manquement: grossesses précoces, séropositivité qui repart à la hausse, violences faites aux femmes...

Cependant nous devons aussi nous demander si s'agit d'un simple « oubli » ou, plus grave, d'une volonté politique face à certaines pressions de minorités influentes.

Une décision pour le moins surprenante de la délégation académique (DAC) de Toulouse nous alerte et nous questionne.

Il s'agit de la censure d'un livre publié le 9 janvier 2025. Salué par la critique, qui est présenté comme féministe, joyeux et avec de forts accents écologiques, « BOA » d'Anne-Sophie Jacques est une dys-



La liberté pédagogique est attaquée mais pas seulement, ce qui dérange dans ce livre ce sont les thèmes abordés : l'homosexualité et le désir féminin, des jeunes de 15 ans et plus étant jugés trop jeunes... pour ces sujets.

La seule et unique page 107 qui est au cœur de la polémique est un passage sensible, érotique certes mais poétique dans un livre qui n'est pas un ouvrage sur la sexualité. Cette scène de sexe condamne tout l'ouvrage au pilori.

Nos jeunes se contenteront de la pornographie en libre service accessible dès leur plus jeune âge et l'éducation maintiendra le tabou de la sexualité : «couvrez ce sein que je ne saurais voir ». Il est temps d'entrer dans le XXIème siècle et de faire confiance aux professionnels de l'éducation et de cesser les tartufferies.

Santé et Prévoyance Réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) : où en est-on ?

À compter du **1er mai 2026**, l'adhésion à une **mutuelle collective devient obligatoire pour les personnels de l'Éducation nationale**. Sauf exception, vous n'aurez plus la liberté d'adhésion et de choix pour votre complémentaire santé et vous devrez donc adhérer à la complémentaire santé du **groupement MGEN-CNP**. Ce dispositif s'inscrit dans la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) issue de l'ordonnance du 17 février 2021, appliquant la loi de transformation de la Fonction publique de 2019.

La réforme de 2021 a séparé la **complémentaire santé** (remboursement des soins) de la **prévoyance** (maintien de revenu en cas d'arrêt prolongé...). L'accord interministériel

d'octobre 2023 impose toutefois aux ministères de proposer un contrat de prévoyance à partir de mai 2026, en même temps que la nouvelle couverture santé. Contrairement à la couverture santé, l'adhésion à la prévoyance restera facultative.

La FSU ne partage pas les orientations politiques de cette réforme, revendique notamment la prise en charge à 100% des soins prescrits par la Sécurité sociale

(le 100 % sécu) mais vous informe sur cette réforme majeure afin de vous éclairer dans votre prise de décision.

Pour notre académie, les opérations d'affiliation vont se dérouler de fin janvier à début



février 2026. Retrouvez sur le site de la FSU toutes les informations sur le sujet.

QUE FAIRE DES MAINTENANT ?

1° Vérifier que son identifiant et mot de passe d'accès à la messagerie professionnelle fonctionnent correctement ; consulter régulièrement sa boîte de messagerie professionnelle ; s'assurer régulièrement que sa messagerie professionnelle n'est pas pleine.

Vous recevrez deux mails vous annonçant l'ouverture de la période d'affiliation (21 jours) durant laquelle vous pourrez choisir vos différentes formules (**Santé** socle ou option 1 ou option 2 et **Prévoyance** - facultative - avec un socle et une option).

2° Mettre à jour sa carte vitale (en pharmacie par exemple)

3° Créer un compte AMELI (pour celles et ceux qui étaient à la MGEN : normalement vous avez été destinataire d'un courrier de la MGEN vous invitant à le faire)

Les militant.e.s de la FSU du Lot sont disponibles pour de l'information syndicale sur ce sujet dans votre établissement : rapprochez-vous de votre S1 ou contactez-nous :

snes46@toulouse.snes.edu / 06 33 61 57 70
SNUipp46 : snu46@snuipp.fr / 05 65 22 12 79

STAGES organisés dans le Lot - 2026

EVARS



Avec Fanny **GALLOT FIGEAC**

Salle Marie Laborde (ancien CES)
Educ Nat et Agri

Le **19 février** de 9 h 00 à 16 h

Date limite de demande
19 janvier 2026

DURER DANS LE METIER



Avec Dominique **CAU BAREILLE**

Lieu à définir
Tout public

Le **26 mars** de 9 h 00 à 16 h

Date limite de demande
26 février 2026

RETRAITES & FIN DE CARRIERE

Lundi 11 mai

Lieu à définir

SNES - SNEP - SNUEP

Date limite de demande
11 avril 2026